

Luxembourg, le 11 janvier 2023

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire **élargie** suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie :

*« L'attraction de talents constitue l'une des conditions nécessaires voire incontournables pour développer de nouvelles niches d'activités et pour soutenir les efforts d'innovation les plus divers. À l'heure qu'il est, il va sans dire que notre économie est exposée à une concurrence effrénée qui lui est livrée par des entreprises installées dans d'autres pays membres de l'Union européenne ou dans des pays tiers. Ces firmes sont elles-mêmes à la recherche permanente de nouveaux talents lesquels sont capables de développer des compétences nouvelles générant des valeurs ajoutées supplémentaires.*

*Au vu de ce qui précède, j'aimerais aborder les sujets suivants dans le cadre de ma question élargie :*

- *Le bilan provisoire des activités déployées par la cellule spécifique du ministère chargée de développer et d'attirer de nouveaux talents ;*
- *En faisant abstraction du développement de talents par le système scolaire et académique du Luxembourg, les moyens de recherche et de promotion par lesquels le Luxembourg attire des talents au profit de son industrie au sens large du terme. Les efforts récents déployés par le ministère de l'Économie en ce domaine particulier et les premiers résultats ;*



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

- *Les partenaires privilégiés du ministère de l'Économie dans la recherche et dans l'attraction de talents à l'étranger. La manière dont ce partenariat est organisé et dont les travaux en la matière sont systématisés ;*
- *Les moyens par lesquels Monsieur le Ministre entend encore faciliter davantage le recrutement de talents étrangers en fonction des besoins du marché du travail luxembourgeois ;*
- *Vu qu'il s'agit d'un réel enjeu et que la concurrence ne dort pas, les leviers clés pour rendre notre pays plus attrayant pour les talents étrangers. »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André Bauler  
Député